

RÈGLEMENT

La Ville d'Onnaing organise le Dimanche 22 Octobre 2017 sa 4ème édition des "Foulées Onnaingeoises" en partenariat avec l'Association Sportive Athlétique d'Onnaing (ASAO).

Epreuve ouverte à toutes personnes licenciées ou non

Attention, le règlement complet des Foulées Onnaingeoises est consultable sur le site Internet : www.lesfoulees.onnaing.fr ou disponible sur simple demande au 03.27.20.34.25 **En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte le règlement complet de l'épreuve !**

1) Assurances : a) Responsabilité civile : L'organisateur est couvert par une police d'assurance souscrite auprès de la Société d'Assurance "SMACL" (N°7128 : Y) ; **b) Responsabilité accident** : Le contrôle médical est indispensable avant l'épreuve, chaque participant s'engage à vérifier son état de santé et à souscrire une assurance "responsabilité individuelle".

L'engagement dans une épreuve de course est personnel, aucun transfert d'inscription ou de dossard n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

c) Vols : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols pouvant survenir pendant la manifestation !

2) Droits d'inscriptions : Ils sont fixés comme suit : **1,215 Km et 2,530 Km = 2 € ; 5 Km = 4 € ; 10 Km = 6 € ; La Marche Nordique : 8 km = 3 €**

Toute absence au départ d'une course ou de la Marche Nordique pour quelques raisons que ce soit, même médicale ne donnera lieu à aucun remboursement. Attention, inscription par Internet : ajouter les frais de gestion au montant d'inscription. Des vestiaires et des douches sont mis à votre disposition salle des Sports Daniel Colmont rue Victor Hugo. En cas d'annulation de l'épreuve sportive pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant des organisateurs ou si un participant se trouvait dans l'impossibilité de prendre part à la course quel qu'en soit le motif, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité ne serait allouée.

Un Tee-shirt technique sera remis après la course à l'arrivée contre la puce dans la limite des stocks, des tailles et des couleurs disponibles. **La non restitution de la puce, vous sera facturée 1€.** Un lot sera offert par l'ASAO aux participants de la Marche Nordique.

3) Sécurité : la sécurité et l'assistance médicale sont assurées par ADENORD, les Ambulances Bavay Doualle, les Secouristes de l'Association la Croix Blanche et la Police Municipale. Les accompagnateurs en vélo ou tout autre moyen de transports sont interdits. Le non respect de cette consigne entraînera la disqualification du coureur. En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de condition climatique, de problèmes sanitaires ou de toutes autres circonstances, notamment celles mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de neutraliser une ou plusieurs épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Avertissement : si les barrières du passage à niveau se ferment durant la course, les coureurs doivent s'arrêter et attendre l'extinction des feux rouges pour repartir (code de la route : "les trains sont prioritaires sur les usagers de la route").

4) Résultats : Ils seront mis sur notre site Internet : www.lesfoulees.onnaing.fr

A consulter dès le Lundi 23 Octobre 2017

5) Horaires des départs : (Course à label Départemental. Le kilométrage du 10 Km est indiqué tous les kilomètres)

- **9h00 : Randonnée familiale de 5km (pas d'inscription)** sous la responsabilité de l'Association Onnaing Marche
- **9h15 : Marche Nordique de 8 km** sous la responsabilité de l'A.S.A.O.

Activités non compétitives, sans classement, ni certificat médical. Pas d'inscription, **RDV dès 8h45 devant le Podium** face à l'Hôtel de Ville, les groupes seront pris en charge par des encadrants. **Prévoir ses bâtons pour la Marche Nordique.**

- **9h30 : Course de 1,215 Km, enfants** nés en 2006 et 2007 (Poussins)
- **9h45 : Course de 2,530 Km, enfants** nés en 2002 à 2005 (Benjamins, Minimes **avec classement séparé**)
- **10h20 : Course de 5 Km**, né en 2002 et avant (Minimes à Master V1 à V5)
- **10h30 : Course de 10 Km**, né en 2000 et avant (Cadets à Master V1 à V5)

Tous les départs de courses ont lieu rue Jean Jaurès
et toutes les arrivées ont lieu devant le kiosque en face de l'Hôtel de Ville

6) Ravitaillement : Au 5^{ème} Km sur le parcours du 10 Km, à l'arrivée de chaque course, de la randonnée et de la Marche Nordique.

7) Couverture photo, fichier informatique et audio visuel : Du fait de son inscription, le concurrent donne droit à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images concernant l'évènement, dans le cadre de la promotion de celle-ci. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr).

8) Trophées : Un trophée sera offert au 1er, 2ème et 3ème, Garçons et Filles de la catégorie Poussins, engagés dans la course des 1,215 km et au 1er, 2ème et 3ème, Garçons et Filles, catégories Benjamins et Minimes engagés dans la course des 2,530 km. Un trophée sera offert à chaque 1er, Hommes, Femmes, catégories Minimes à Vétérans 5, engagés sur la course du 5 km et à chaque 1er, Hommes, Femmes, catégories Cadets à Vétérans 5, engagés sur la course du 10 km. Les trophées seront remis sur le Podium aux coureurs munis de leur dossard après la course du 10 Km.

9) Primes : Aucune prime de départ ne sera attribuée par l'organisateur de la course. Les primes non cumulables seront distribuées aux coureurs après la course du 10 Km et sur présentation de leur dossard muni de leur pièce d'identité ou de leur Licence. **Primes identiques 5 km et 10 Km Hommes et Femmes : 1er/100€ ; 2ème/50€ ; 3ème/25€ ; 15€ du 4ème au 10ème.** La distribution des primes aura lieu uniquement le jour de la course à la salle des Fêtes rue Victor Hugo après la cérémonie protocolaire des résultats des courses et de la remise des trophées. Aucune prime ne sera envoyée par courrier !

10) Inscription aux courses : Une inscription sur place aura lieu à la salle des Fêtes rue Victor Hugo **le Samedi 21 Octobre 2017 de 9h à 19h** et le jour de la course **Dimanche 22 Octobre 2017** dès 7h00 le matin et jusqu'au moment de la **clôture des inscriptions à 9h00 pour la Marche Nordique, à 9h15 pour les courses enfants de 1,215 Km et 2,530 Km, et 10h00 pour les courses du 5 km et 10 km** moyennant un supplément de **2 € uniquement pour les courses.**

Attention, aucune inscription par mail ou par téléphone ce jour là.

L'inscription n'est possible que dans une seule course au choix du coureur.

Plusieurs inscriptions entraîneront une disqualification et le coureur ne pourra prétendre au remboursement de ses inscriptions, ni prendre le départ !

Attention, une fois l'inscription du coureur enregistrée et le paiement effectué, aucun changement de course ne sera autorisé.

11) Retrait des dossards : Ils seront à retirer **le Samedi 21 Octobre 2017** à la salle des Fêtes rue Victor Hugo de **9h à 19h**, ou le jour de la course dès **7h00 le matin et jusqu'au moment de la clôture des bureaux à 10h00.** Les dossards seront portés sur la poitrine (prévoir des épingles). **Tout coureur** ne portant pas de dossard ou un autre que celui qui lui est attribué par les organisateurs sera disqualifié. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

Les inscriptions par courrier devront nous parvenir avant le **Judi 19 Octobre 2017** dernier délai au Service des Sports
Hôtel de Ville 270 rue Jean Jaurès B.P. 63 59264 ONNAING **accompagné du chèque à l'ordre de l'ASAO**

Tel : 03.27.20.34.25 / Mail : foules.onnaingeoises@onnaing.fr / Site Internet : www.lesfoules.onnaing.fr